



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 mai 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 mai 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 juin 2006

**Construction du pont de Surimeau PR 14 - Procédure Par Appel
d'Offres - Approbation du marché de travaux**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

*Adjoint*s :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA, M. Michel GENDREAU

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Elsie COLAS.
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Isabelle RONDEAU, M. Alain GARCIA, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mai 2006

DELIBERATION D20060204

d'Offres - Approbation du marché de travaux

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

En 2004, la Municipalité a décidé de procéder au démontage du pont de Surimeau interdit à la circulation automobile après un rapport d'expertise concluant à un fort risque de rupture de cet ouvrage. Parallèlement, elle recourt à l'installation d'un pont provisoire de type Bailey (Conseil Municipal du 3 décembre 2004) dans l'attente d'un tablier définitif programmé en 2006.

La maîtrise d'œuvre du projet de reconstruction de ce pont a été confiée, en mai 2005, au bureau d'études EGCA, spécialisé dans le domaine du génie civil et des ouvrages d'art.

L'avant-projet présenté par le maître d'œuvre consiste en des travaux de reconstruction du tablier de l'ouvrage existant après réalisation du confortement et rénovation des appuis avec traitement des accès rive droite et rive gauche ; ce, pour une durée prévisionnelle de 5 mois.

Dans le cadre de la procédure de consultation par Appel d'Offres, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 15 mai 2006 pour procéder à la désignation de l'attributaire du marché de travaux.

Il s'agit de l'entreprise Bonnet pour un montant de 249 092.80 € HT, soit 297 914.99 € TTC.

La dépense est inscrite au chapitre 23 - Fonction 8221 – Article 2315.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le marché attribué à l'entreprise Bonnet pour un montant de 297 914.99 € TTC.
- Autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	8

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)